



## Grandes cultures

**N°27**  
**18/09/2018**



### Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Poitou-Charentes**  
[khalid.koubaiti@fredonpc.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredonpc.fr)

### Animateurs délégués

**Céréales à paille et Maïs**  
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**  
[t.deschamps@arvalis.fr](mailto:t.deschamps@arvalis.fr)

### Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures N°27  
du 18/09/2018 »**



## Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stade** : semis à 6 feuilles (01 - 16).
- **Limaces** : quasi-absentes.
- **Petites altises** : localement présentes, faibles attaques.
- **Grosses altises** : rares captures.
- **Puceron vert du pêcher** : 1<sup>ères</sup> observations.
- **Autres ravageurs** : tenthrède de la rave et noctuelles à surveiller.

### Céréales à paille

- **Rappels sur la date de semis.**

*Nota* : le stade BBCH est entre parenthèses.

Nombre de parcelles	Colza
Créées	27
Observées	18

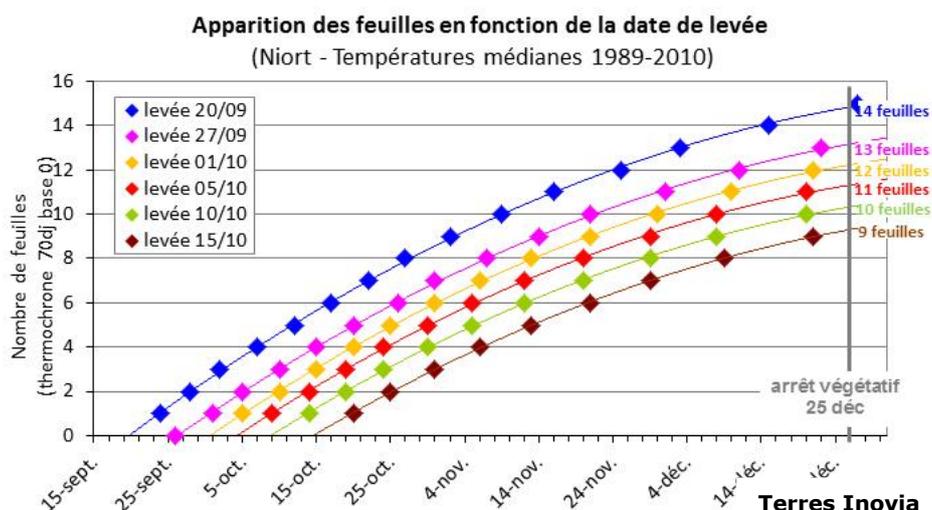
# Colza

## • Stade phénologique et état de la culture

Les conditions climatiques actuelles ne permettent pas des levées rapides et un développement optimal des colzas. Les cultures en place souffrent du manque d'eau et les peuplements sont très hétérogènes (hormis les parcelles irriguées après semis).

Dans le réseau, les stades s'échelonnent jusqu'à 6 feuilles (16). La majorité des parcelles (60%) est entre 1 et 3 feuilles (11 - 13).

Les prévisions climatiques sont toujours au sec et restent défavorables pour une bonne levée rapide permettant d'assurer aux colzas un développement suffisant pour supporter l'hiver sans problèmes graves liés aux bioagresseurs. Ci-dessous, une simulation montrant le nombre de feuilles atteint avant fin décembre selon la date de levée en fonction des températures.

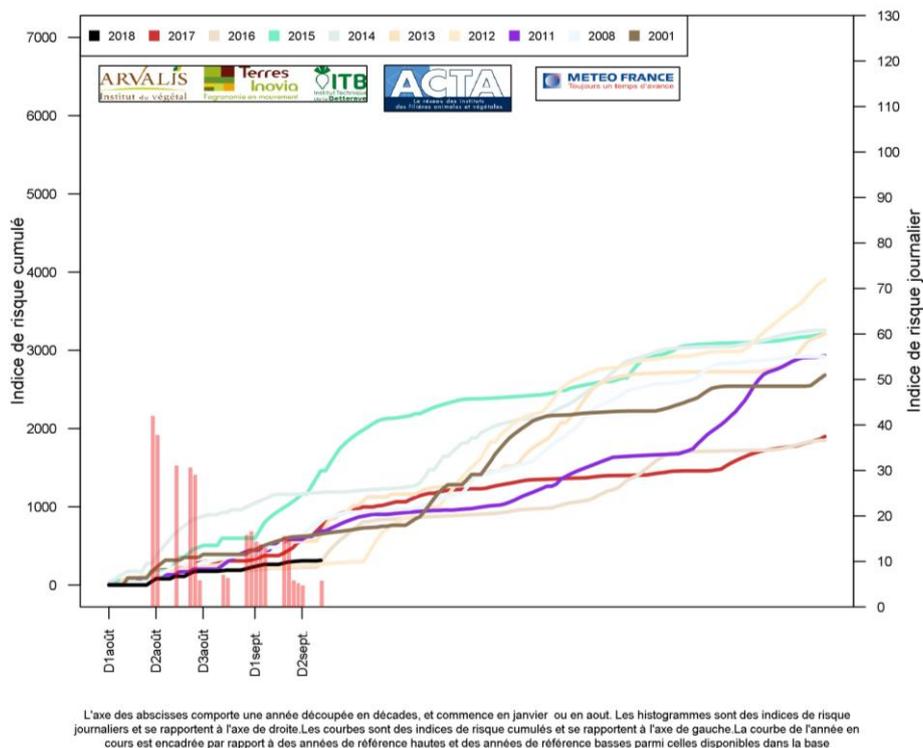


La mise en place des pièges et des visites fréquentes de jeunes cultures peuvent vous aider à anticiper la protection de votre culture avant l'apparition des dégâts, notamment ceux des ravageurs occasionnels comme les punaises ou les noctuelles.

## • Limaces

L'activité des limaces est toujours très réduite, quelques morsures faibles sont signalées sur colza dans les secteurs ayant eu des pluies (variables) la semaine dernière. Les populations dénombrées dans les pièges du réseau De Sangosse sont toujours à des niveaux très faibles.

D'après le modèle ACTA pour la station de Niort, l'automne 2018 (comme en 2016) montre un faible risque limaces.



**Période de risque** : du semis au stade 3-4 feuilles (13 - 14).

**Nuisibilité** : apparition de zones d'éclaircissement dans les parcelles. Les attaques les plus dommageables peuvent parfois conduire au re-semis (partiel ou intégral). Une surveillance des parcelles, la pose de pièges avant les semis, permettent d'anticiper les dégâts.

### Évaluation du risque

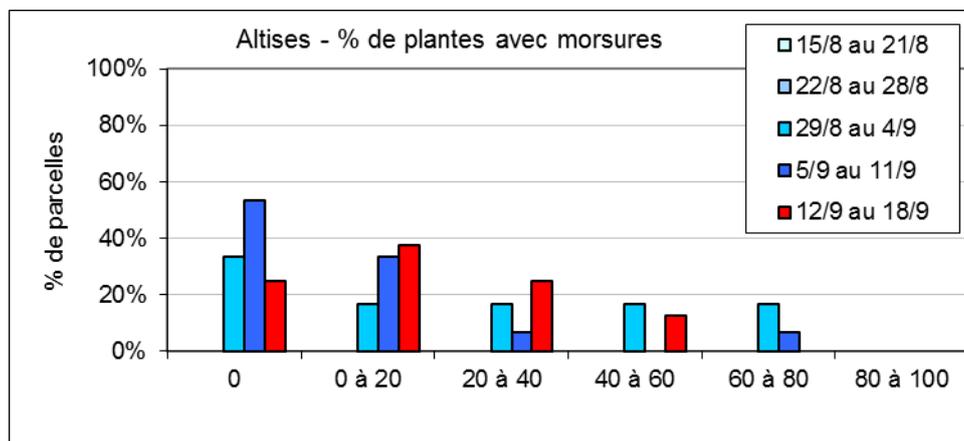
Elle n'est possible qu'à l'approche des conditions climatiques favorables à l'activité des limaces en présence des colzas en cours de levée.

Pour plus d'information sur la surveillance, prévention du risque et les méthodes de lutte intégrée, veuillez consulter la [note nationale Limaces](#).

### • Altises des crucifères ou petites altises

Elles sont localement observées sur les colzas levés, plus rarement piégées en cuvette. La notation des attaques sur plantules est l'observation la plus pertinente pour déterminer le risque lié à ce ravageur.

Dans les 8 parcelles renseignées, 25% sont indemnes de morsures. Les dégâts dans le réseau restent faibles. Les prélèvements foliaires d'altises sont actuellement supportables car inférieurs au seuil de nuisibilité de 80% de plantes touchées.



**Période et seuil indicatif du risque** : de la levée au stade 3 feuilles (09 - 13).

**Seuil indicatif du risque** : 8 pieds sur 10 portant des morsures dans un premier temps et 25% de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

### **Évaluation du risque**

Bien surveiller les parcelles en cours de levée. Pour les parcelles semées dans le sec, pas de risque actuellement.

La destruction des repousses pendant la levée des nouveaux colzas peut entraîner le déplacement des populations d'une parcelle à l'autre et ce sont souvent les bordures de parcelles qui sont les plus attaquées par ces insectes.

Cependant, les faibles surfaces de colzas levés à ce jour et la sécheresse estivale qui ralentit leur développement pourraient concentrer les petites altises sur les plantules présentes, même sans anciens colzas dans les environs.

### • **Altises d'hiver ou grosses altises**

Les grosses altises sont signalées dans 2 situations (17 et 86) avec chacune 1 seul individu. Il n'est pas rare d'observer des individus isolés avant la période d'infestation. Mais la recrudescence du nombre d'altises observées peut constituer une alerte à la surveillance de ce parasite. Attention à ne pas confondre avec la petite altise.

### • **Puceron vert du pêcher**

Il est signalé dans une parcelle de la Vienne parmi les 10 situations observées. L'infestation reste limitée et inférieure au seuil.

**Période de risque** : de la levée au stade 6 feuilles (09 - 16). La nuisibilité est due au prélèvement de sève et/ou aux transmissions de viroses.

**Seuil indicatif du risque** : 20% de plantes porteuses.

### **Évaluation du risque**

Le risque est actuellement faible car les infestations demeurent rares. Il faut rester vigilant car les prévisions sont favorables aux pullulations des pucerons.

### • **Tenthredès de la rave**

Les adultes sont fréquemment capturés dans les cuvettes, parfois de manière massive. Ils ne sont pas nuisibles à la culture. Cependant des larves sont encore signalées cette semaine, sans dégâts foliaires significatifs pour le moment.

**Période et seuil indicatif du risque** : de la levée au stade 6 feuilles (09 - 16).

**Seuil indicatif du risque** : présence de larves sur plantes avec le 1/4 de la surface foliaire détruite.



## Évaluation du risque

L'observation régulière des parcelles est de rigueur afin de détecter les débuts de défoliations larvaires. Les dégâts peuvent être rapides et importants entraînant la destruction totale en cas de non surveillance.

### • Noctuelles terricoles (ou vers gris)

Des attaques très localisées de noctuelles terricoles (responsable de disparitions des pieds) sont signalées en Charente-Maritime dans les secteurs de Pons, Chadenac et Sablonceaux.

Des observations régulières des parcelles sont nécessaires pour limiter la progression des attaques de noctuelles.



## Surveiller avant d'agir en Colza

- Mettez en place les cuvettes jaunes : c'est le meilleur outil d'alerte et un bon complément pour la prise de décision.
- Les cuvettes jaunes permettent de repérer l'arrivée des insectes sur la parcelle et de réguler les populations lorsque les seuils sont atteints.
- Installez-les dès la levée. Elles vous seront utiles tout au long du cycle du colza.
- La cuvette doit se situer à au moins 10 m de la bordure et sous vent dominant. Remplissez-la ensuite d'eau additionnée de quelques gouttes de produit de vaisselle. Au début, elle doit être enterrée pour piéger les altises, ensuite la cuvette devra toujours être à la hauteur de la végétation.

### Piège enterré :

Bord supérieur à 1 à 2 cm au-dessus du sol.



Remplir la cuvette avec **1 l d'eau + quelques gouttes de mouillant** (liquide vaisselle, mais pas trop !)

Relever la cuvette **toutes les semaines**, filtrer les insectes remplacer l'eau régulièrement

# Céréales à paille

## • Date de semis : rappel sur les fondamentaux

La date de début des semis est établie à partir du critère de précocité à montaison, la date de fin de semis est établie à partir du critère de précocité à maturité (liée à la précocité à épiaison). Si les semis précoces permettent dans nos régions de limiter les risques d'échaudage en fin de cycle, l'excès de précocité entraîne une augmentation des pressions parasitaires (piétin échaudage, maladies des feuilles comme la rouille naine, maladies virales transmises par les pucerons et cicadelles, mosaïque, ...) ainsi que le risque de verse. L'excès de précocité augmente également la pression des adventices, notamment les graminées. Les surcoûts de protection et les pertes éventuelles dues aux accidents limitent très fortement le gain vis-à-vis de l'échaudage. Il n'est donc pas recommandé de débuter les semis avant le 15 octobre dans le Nord de Poitou-Charentes et pas avant le 20 octobre dans la partie Sud.

Les dates proposées ci-dessous sont un compromis entre la prise en compte des risques agro-climatiques et une limitation raisonnable des risques parasitaires. Le calendrier de semis doit être bâti en tenant compte avant tout de la précocité des variétés. Celle-ci est suffisamment variable au sein d'une même espèce pour alterner les semis des différentes espèces présentes sur l'exploitation et adapter les dates d'implantation à chaque variété.

## Blé tendre

↔ Le Magneraud (Saintes, Angoulême, Niort)

⋯ Poitiers (Loudun, Civray, Confolens, Thouars)

Variétés	Précocité		Octobre			Novembre			
	Montaison	Épiaison	5	15	25	5	15	25	
Mutic	2	6.5	←	→	←	→			
Complice	2	7	←	→	←	→			
Advisor, LG Absalon, Nemo, (Pilier), RGT Sacramento, Rubisko, Syllon	3	6.5		←	→				
(Hynvictus), LG Armstrong, RGT Cesario, Stromboli, (Tarascon), (Unik)	3	7		←	→				
Pibrac	3	7.5		←	→				
Ascott, Calumet, (Fantomas), (Macaron), (Maldive CS), (Maupassant), Oregrain, Sepia, (Tenor)	4	7			←	→			
Orloge	4	7.5			←	→			
Cellule	5	6.5				←	→		
Descartes, Hypodrom, (RGT Talisko), (Solindo CS)	5	7				←	→		
Hydrock	5	7.5					←	→	
Filon	6	7.5						←	→

## Blé dur

←.....→ Marais (Rochefort, Marans, Grues)

←→ Le Magneraud (Saintes, Angoulême, Niort, Luçon)

← - - - - - → Poitiers (Loudun, Civray, Chauvigny, Thouars)

Variétés	Octobre			Novembre			Décembre		
	5	15	25	5	15	25	5	15	25
RGT Encablur									
Karur									
Relief									
LG Boris, Miradoux, Nobilis									
Casteldoux, RGT Voilur, Toscadou									
Anvergur									
Sculptur									

## Orge d'hiver

←→ Charente-Maritime, Sud Charente, Sud Deux-Sèvres, Plaine de Vendée

←...→ Vienne, Nord Charente, Nord Deux-Sèvres

Variétés	Précocité		Octobre			Novembre		
	Montaison	Epiaison	5	15	25	5	15	25
KWS Cassia, KWS Orwell	2	5.5						
(KWS AKKORD), (Memento)	2	6						
DOMINO, (HOOK), JOKER, KWS TONIC, (LG Casting), Maltesse, TEKTOO	3	6-6.5						
ABONDANCE, ETINCEL, ISOCEL, (MARGAUX)	3	7-7.5						
AMISTAR, DOMINO, (KWS BORRELY), (KWS FARO), MANGOO, PIXEL, TOUAREG	4	7-7.5						
DETROIT, ESTEREL, TOUAREG, (VISUEL), (RAFAELA)	5-6	7-7.5						

En majuscule escourgeons, en minuscule orges 2 rangs

Plus d'informations dans les guides ARVALIS :

- Blé tendre : <http://arvalis.info/cho19>
- Blé dur : <http://arvalis.info/cho21>
- Orge d'hiver : <http://arvalis.info/cho20>

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Agriculteurs, Agri Distri Services, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, Coop de Mansle-Aunac, Coop La Tricherie, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia, Terrena Poitou.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".